

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 4 février 2019 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent : Michel Pince

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2019-02-014

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Jonatan Roux, appuyée par Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois janvier 2019
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)
5. Adoption des comptes à payer ; (voir liste)
6. Dépôt de la situation financière novembre ;
7. Rapport des comités ;
8. Administration ;
 - 8.1 Visite de la compagnie d'assurance
 - 8.2 Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska
 - 8.3 Formation pour la DG 19 mars Drummondville cout 316.00\$
 - 8.4 Résolution pour procéder à la vente d'une partie du site d'enfouissement Disraelli
9. Aqueduc et égouts ;
 - 9.1 Rencontre inspecteur
 - 9.2 Prévoir rencontre avec Copernic
 - 9.3 Avis service à la clientèle Gesterra
10. Sécurité publique ;
11. Voirie ;
12. Urbanisme et environnement ;
 - 12.1 Prolongation pour les candidatures sur comité en environnement

- 13. Loisirs et culture ;
 - 13.1 Cabane à sucre 13 avril à midi
- 14. Affaires diverses ;
 - 14.1 Rencontre avec Gesterra le 20 février
 - 14.2 Renonciation à la période de 30 jours au dossier de la carrière
 - 14.4 Demande Lac Coulombe
- 15. Liste de la correspondance ;
- 16. Varia ;
 - 16.1 Dossier Dupuis
- 17. Période de questions ;
- 18. Levée de la séance.

2019-02-015 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2019.

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 14 janvier 2019. Le document a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et dont ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de janvier. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 2 749.00\$
 Salaire DG : 1720.26 \$
 DAS mensuel : 5 714.94 \$
 Téléphones : 246.16 \$

2019-02-016 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **51 880.87 \$** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

Reveur Général du Canada (DAS)	1 594.77
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	4 120.17
Société Canadienne des postes (lettre recommandée)	12.15
Visa Desjardins (divers achats / Noël)	921.88
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.57
Croix-Rouge (contribution 2018)	150.00
N. Faucher Entrepreneur Électricien (salle, lumières)	648.46
Gesterra (décembre)	915.22

ADMQ (cotisations)	1 734.22
COMBEQ (adhésion)	431.16
FQM (contribution)	1 091.09
CRSBP (contribution & cotisation annuelle / biblio)	2 785.92
PG Solutions (contrat d'entretien & soutien)	5 806.24
Roulibus (contribution)	750.00
Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable (aide financière)	100.00
Copernic (adhésion)	50.00
Croix-Rouge (contribution 2019)	150.00
Cuisines Collectives des Bois-Francis (aide financière)	64.50
Québec Municipal (adhésion)	164.18
SPAA (adhésion)	520.20
Ville de Disraëli (quote-part / versement #1)	1 229.77
André Henri, maire	900.00
Michel Prince, conseiller	369.80
Christine Marchand, conseillère	369.80
Claude Caron, conseiller	369.80
Jonatan Roux, conseiller	369.80
Gilles Gosselin, conseiller	369.80
Bell Mobilité inc. (janvier)	53.99
Bureau en gros (janvier)	66.66
Buropro (janvier)	221.34
La Capitale (février)	915.96
Entretien Général Lemay (3e vers. déneigement, travaux)	2 799.14
Excavation Marquis Tardif inc. (3 vers. déneigement)	16 149.83
Groupe Environex (décembre & janvier)	147.18
Sogetel (février)	242.16
Total du salaire de la D.G. :	1 720.26
Total des salaires & déplacements :	3 545.85
TOTAL :	51 880.87 \$

6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :

7. RAPPORT DES COMITÉS :

8. ADMINISTRATION

8.1 VISITE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

La directrice générale avise les membres du conseil qu'une visite des bâtiments de la municipalité est prévu prochainement par la compagnie d'assurance.

2019-02-017

8.2 AUTORISATION DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS À LA MRC D'ARTHABASKA

ATTENDU que la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2018 ;

ATTENDU QUE selon l'article 1023 du Code municipale du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil ».

En conséquence, sur proposition de Gilles Gosselin appuyée par Jonatan Roux, il est résolu :

Que le Conseil municipal de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens autorise la directrice générale à retirer le (les) dossier(s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens désigne Thérèse Nolet Lemay directrice générale à agir comme représentante de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 14 juin 2018.

2019-02-018

8.3 FORMATION POUR LA DG 19 MARS DRUMMONDVILLE AU COUT DE 316.00\$

Attendu qu'une formation pour les DG aura lieu le 19 mars à Drummondville concernant les milieux humides et les Lois 102 et 132.

En conséquence il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Gilles Gosselin il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le conseil municipal autorise les frais d'inscription au coût de 316.00\$ ainsi que les frais de déplacement et repas s'il y a lieu.

2019-02-019

8.4 RESOLUTION POUR AUTORISER LA VILLE DE DISRAELI À PROCEDER À LA VENTE D'UNE PARTIE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DISRAELLI

CONSIDÉRANT QUE le site d'enfouissement sanitaire (LES) de Garthby a vu le jour à l'été 1980 ;

CONSIDÉRANT QUE ce même site a été fermé définitivement le 19 janvier 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE la totalité du site couvrirait une superficie totale de 316.3 acres ;

CONSIDÉRANT QU'une superficie de 92.7 acres doit être conservée afin de maintenir les activités du site où sont localisées les cellules d'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QU'il y a une superficie restante de 123.6 acres qui ne serviront jamais à l'usage de site d'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des études et des autorisations nécessaires pour la vente de cette superficie de terrain ont été obtenues ;

En conséquence, il est proposé par Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, autorise la Ville de Disraeli à procéder à la vente d'une superficie de 123.6 acres tel que présenté dans la description technique préparée par M. Tony Fournier, arpenteur.

QUE le prix de base de la vente du lot soit fixé à 138 000 \$.

QU'une copie de l'ensemble des documents produits pour réaliser cette transaction immobilière soit remise à la municipalité.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

9.1 RENCONTRE INSPECTEUR

La rencontre a eu lieu en après-midi.

9.2 RENCONTRE AVEC COPERNIC DOSSIER VÉRIFICATION DES FOSSES

La rencontre aura lieu lundi le 4 mars à 13h

9.3 AVIS SERVICE A LA CLIENTELE GESTERRA

Une lettre a été reçu de Gesterra mentionnant le mode de fonctionnement pour vidange de fosse.

10. SECURITE PUBLIQUE ;

11. VOIRIE ;

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;

2019-02-020

12.1 PROLONGATION POUR LES CANDIDATURES SUR COMITE EN ENVIRONNEMENT

Attendu que suite aux demandes reçues lors de la séance de janvier 2019, les membres du conseil ont pris la décision de prolonger jusqu'au 4 mars 16h la possibilité de recevoir des candidatures pour participer comme individu au comité d'environnement.

En conséquence, il est proposé par Jonatan Roux, appuyé par Gilles Gosselin et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 mars 2019 à 16h.

13. LOISIRS ET CULTURE ;

2019-02-021 13.1 CABANE A SUCRE 13 AVRIL A MIDI

Attendu que le repas de cabane à sucre aura lieu samedi le 13 avril au midi.

Attendu que le repas sera préparé par les propriétaires de l'Épicerie du coin.

Attendu que le tarif sera payé 50% par la municipalité.

En conséquence, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Jonatan Roux et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :
Que la municipalité défraie 50% des coûts.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

2019-02-022 14.1 RENCONTRE AVEC GESTERRA LE 20 FEVRIER

Attendu que la directrice générale et monsieur maire, sont invités à assister cette rencontre.

En conséquence, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Gilles Gosselin et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les frais de déplacement sont autorisés.

2019-02-023 14.2 RENONCIATION A LA PERIODE DE 30 JOURS AU DOSSIER DE LA CARRIERE SAINTS-MARTYRS.

Attendu que suivant l'orientation préliminaire favorable pour la demande d'autorisation déposée au dossier de la carrière Sts Martyrs,

Attendu que la municipalité désire déposer une demande de renonciation au délai de 30 jours prévu à la LPTAA dans le dossier de la Carrière Saints-Martyrs.

En conséquence, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Christine Marchand et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le conseil municipal renonce à la période de 30 jours tel que prévu à la LPTAA.

2019-02-024 14.3 DEMANDE DE CITOYEN AU LAC COULOMBE

Pour faire suite à la demande de M. Nicolas Gaudreau, dans sa lettre du 4 février 2019.

Sur proposition de Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que nous ne pouvons pas répondre positivement à cette demande puisque nous ne sommes pas propriétaire du chemin, du pont et des terrains adjacents.

15. LISTE DE LA CORRESPONDANCE ;

- Plan et description technique dossier annexion des Dupuis
- Lettre CPTAQ (Carrière Sts-Martyrs)
- Ristourne 2018 de l'assurance des municipalités de 3 000 000.\$
- Journée de la persévérance scolaire du 11 au 15 février
- Demande d'adhésion 2018-2019 TV CBF
- Ville Sainte Catherine créateurs d'emplois du Québec

16. VARIA ;

16.1 DOSSIER FAMILLE DUPUIS

2019-02-025

AVIS DE MOTION ANNEXION D'UNE PARTIE DE TERRITOIRE DE SAINT-JOSEPH- DE- HAM-SUD À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS.

Le présent avis de motion est donné par la conseillère Madame Christine Marchand.
Un projet de règlement sera présenté lors d'une séance subséquente.

17. PERIODE DE QUESTIONS ;

18. LEVEE DE LA SEANCE.

Proposé par Jonatan Roux à 19h 28